

La lithotritie

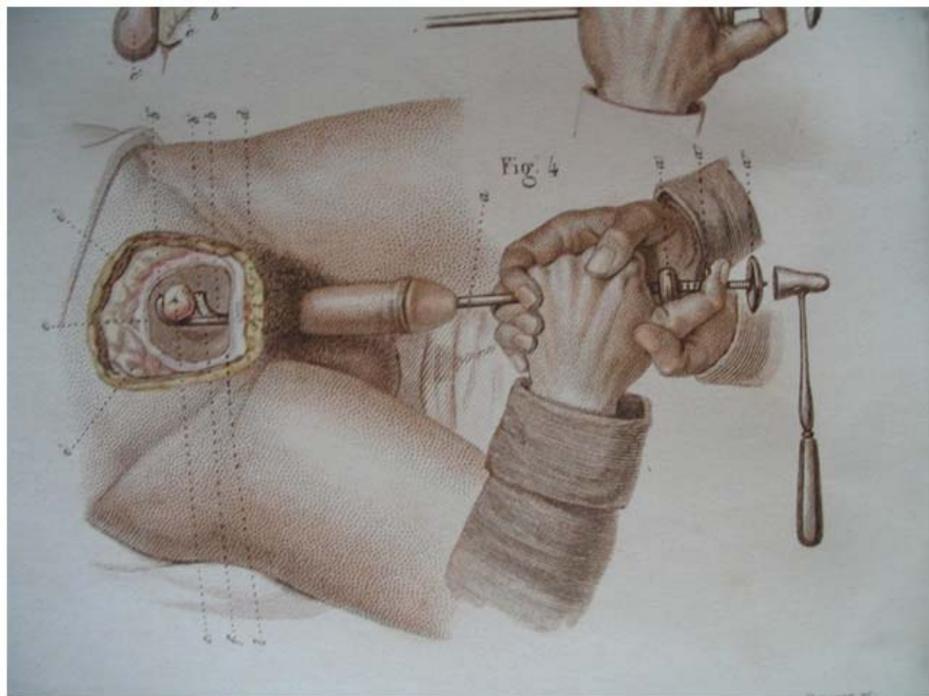
"La lithotritie est une opération qui a pour but de réduire en fragments les calculs vésicaux sans pratiquer d'opération sanglante". Ainsi parlait Claude Bernard en 1853 avant de décrire minutieusement l'opération, ses indications et ses complications.

Cette opération s'est vulgarisée à la suite des travaux de messieurs Civiale, Amussat et Leroy d'Etiolle à partir de 1820.

La maladie dite de la « pierre » était due à un ou plusieurs calculs qui stagnaient dans la vessie et qui y grossissaient. On utilisait un appareil qui s'appelait un « lithotriteur » ou « lithotribe » qui était introduit par les voies naturelles et par tâtonnement le chirurgien bloquait la pierre contre les mors. En actionnant la vis, les mors se rapprochaient l'un de l'autre et brisaient ainsi le calcul. L'opération était répétée autant de fois qu'il le fallait pour que les débris ainsi obtenus puissent être évacués naturellement.



Brise pierre de Civiale



En cas d'impossibilité de briser le calcul ou si celui-ci est trop gros (+ de 6 cm de diamètre), on devra avoir recours à une opération sanglante, la lithotomie.